

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS D'ARMAGNAC

Projet porté par le PETR Pays d'Armagnac depuis 2019 :

- Superficie : 1 700 km²
- Nombre de communes : 105
- Nombre d'habitants : 43 000 (25,3 hab/km²)



Présentation PAT

Depuis 2007, le Pays d'Armagnac cherche à concilier le développement de son territoire et les exigences de durabilité. L'environnement préservé du territoire, ses qualités intrinsèques et ses dynamiques endogènes sont perçus comme de leviers de développement forts, à encourager. Cette stratégie a guidé la première participation aux programmes Leader. Elle a été reprise en 2014 et enrichie du premier Plan climat du territoire (PCAET). En 2019, le PETR est lauréat des CTE sur la base d'un projet incluant la mise en œuvre d'un PAT. PCAET et CTE, deux dispositifs structurants, intègrent donc une action publique transversale sur les enjeux alimentaires concrétisée au travers du PAT. Celui-ci est pensé à la fois pour répondre aux besoins des habitants et pour faire de l'alimentation un catalyseur de développement local.

Le renouvellement des élus en septembre 2020 n'a aucunement entravé la poursuite de la dynamique engagée. Au contraire, signal fort, la première conférence des maires de la nouvelle équipe, qui s'est tenue le 19 octobre 2020, avait pour thème l'alimentation. Ce fut l'occasion de présenter le diagnostic alimentaire complet réalisé sur six mois et les perspectives qui en découlent. Le lancement officiel du PAT doit intervenir fin 2020. En parallèle de la structuration du portage politique, les premières actions ont été lancées dès la mi 2020 et doivent se poursuivre. Par ailleurs, si la construction de la gouvernance du PAT et les résultats du diagnostic pourront conduire à l'évolution du plan d'actions, certaines opérations sont financées, programmées et prêtes à être réalisées.



Caractéristiques du territoire PAT

Le Pays d'Armagnac regroupe quatre intercommunalités du nord-ouest du département du Gers. Sur ce territoire éloigné des grands axes, nombreux sont les habitants qui vivent et travaillent sur place, dans l'agriculture (11,15 % d'exploitants, 74 % du territoire en SAU) mais surtout dans le tertiaire (60%). Ce territoire comporte de nombreuses fragilités économiques et sociales mais le tourisme y demeure un secteur essentiel. Le pays d'Armagnac est en effet la première destination touristique du Gers et son riche patrimoine, notamment gastronomique (maisons d'Armagnac, Canard gras...) y contribue assurément.

Structure de gouvernance du PAT

Pour l'heure, l'animation du projet est assurée par la direction et un technicien du PETR à mi-temps sur cette mission et à mi-temps comme chef de la restauration collective de Nogaro. Une commission alimentation sera mise en place fin 2020 et pourra aboutir à une forme de gouvernance partagée à définir, qui inclura certainement les structures déjà mobilisées ou sensibilisées lors de la préfiguration du PAT.

Principaux enjeux du PAT

- ↪ Agriculture et production alimentaire : favoriser la diversification et un modèle respectueux de l'environnement, renforcer la production locale, la rendre accessible sur le territoire.
- ↪ Transformation et agroalimentaire : valoriser le savoir-faire local, relocaliser les transformations, réflexion sur les outils d'abattage.
- ↪ Restauration collective : assister les structures de restauration collective dans l'application de la loi Egalim et des principes de durabilité, améliorer la formation des agents par une offre ciblée et la mise en réseau des structures et des personnels, favoriser l'achat local et groupé, associer le moment du repas à des programmes et ateliers pédagogiques d'éducation au goût et à l'alimentation durable.
- ↪ Logistique/transport : rechercher et appliquer des solutions au principal frein au développement des circuits courts, mettre en place une unité de massification en s'appuyant sur des opérateurs locaux.
- ↪ Amélioration de la qualité et de la répartition de l'offre alimentaire.
- ↪ Tourisme et alimentation : valoriser les filières d'excellence qui font la réputation des terroirs d'Armagnac, créer ou accompagner des événements autour de ces thématiques.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Aménagement à Nogaro d'un centre de formation des professionnels et des particuliers à l'alimentation durable : cuisine des produits locaux, lutte contre le gaspillage, formation santé/nutrition
- ✓ Programme d'accompagnement des cantines scolaires : offre de service (formation, accompagnement technique, ingénierie financière...) ou assistance au portage de projets. Début : novembre 2020
- ✓ Ateliers culinaires tous publics « alimentation durable », en partenariat avec l'association PIMAO
- ✓ Accompagnement à la création et au suivi du pôle viande de la Ténarèze à Condom
- ✓ Participation au projet de maraîchage écologique en irrigation par récupération des eaux traitées et chauffage géothermique en lien avec l'implantation d'un bassin nordique sur la commune de Nogaro
- ✓ Étude de solutions logistiques répondant aux besoins des acteurs et à la problématique du dernier kilomètre

Principaux partenaires techniques

- EPCI et communes
- Conseil départemental
- Chambre d'agriculture du Gers ; MSA Ténarèze
- GIP Gers solidaire
- CNFPT
- Ass. PIMAO
- Réseau UnPlusBio

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – ARDC – Gal LEADER

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PAT constitue un axe du Contrat de transition énergétique et entre en cohésion avec le PCAET. Le PETR mobilise les dispositifs et financements relatifs au projet de territoire.

Contact PAT : Hugo Dereymez, chargé de mission PAT (projet-alimentaire@pays-armagnac.fr)

Source : <https://www.pays-armagnac.fr/>